

Examen de droit des personnes et de la famille 2

Niveau : S2/L1/SJPA

Durée : 03H

Chargé du cours : M. Nicodème BADO

Question 1 : cas pratique

FATI, femme d'affaires, et SENI, sans emploi, se sont mariés lors d'une cérémonie grandiose qui restera inoubliable pour les ouagalais. En effet, outre les grands opérateurs économiques du pays, étaient présents les ministres et directeurs généraux qui sont des amis et collaborateurs du père de SENI, le respecté ministre de l'économie. A la réception, il y avait tellement à boire et à manger que les invités ont emporté des plats à la maison. Cependant, le couple a rapidement connu des difficultés. Aux mésententes courantes liées à la vie du couple, s'est ajouté le fait que SENI refuse de travailler en comptant sur les revenus et la position de son père. Malheureusement, celui-ci est décédé quelques mois après le mariage. Cette situation a aggravé les problèmes du couple. En effet, ses revenus s'amenuisant, SENI a hypothéqué l'immeuble, un cadeau reçu de son père avant le mariage, qui sert actuellement de logement familial, pour obtenir un prêt bancaire censé être utilisé pour payer les dépenses familiales. FATI est furieuse d'apprendre de ses voisins que son époux a posé de tels actes, alors que depuis le mariage SENI, préférant dépenser son argent dans les discothèques et les bars, n'a jamais supporté la moindre charge du couple. Mais elle n'est pas au bout de ses peines. Elle a, en effet, reçu de la banque une sommation de payer les dettes contractées par son époux. Désespérer par tous ces événements, FATI a saisi le tribunal de grande instance de Ouagadougou pour demander le divorce avec SENI.

TAF :

- 1°) FATI peut-elle refuser de payer les dettes contractées par SENI, son époux ?
- 2°) Peut-elle éviter la vente du logement familial en contestant l'hypothèque consentie par son époux ?
- 3°) Peut-elle obtenir le divorce d'avec SENI ?

Question 2

Amoureux fous, Jules et Jim se sont mariés le 08 mai 1989. Plein de romantisme et ne voulant rien faire comme les autres, ils se marièrent au pied de la cascade de Banfora, en seule compagnie de l'officier de l'état civil.

Dès 1990, les rapports entre les époux se sont détériorés. Jules reproche à son épouse « sa nonchalance et son absence d'intelligence ». Le 15 mai de la même année, lors d'un souper avec leurs amis SAWADO, Jules n'avait cessé de se moquer des défauts de son épouse, allant jusqu'à prétendre qu'elle était « une femme sans qualités ».

Le lendemain, Jim, fatiguée des remontrances continuelles de son mari est partie vivre chez ses parents sans prévenir son mari.

Jim vous consulte aujourd'hui : Son mari Jules a évoqué l'hypothèse d'une annulation de leur mariage. Elle vous demande s'il dispose de moyens en ce sens ?